



## JUILLET-AOÛT 2014

**Sylvie Habierre est la responsable du service enseignement-petite enfance de la communauté de communes de Lacq-Orthez. Son rôle : coordonner les actions de la collectivité en faveur de la petite enfance (crèches, relais assistantes maternelles) et de l'enseignement (aides aux devoirs, aides aux collèges et lycées, aides aux étudiants). Cet été, la CCLO recherche des intervenants pour assurer l'aide aux devoirs dans les écoles et Sylvie Habierre nous en parle.**

### Qu'est-ce que l'aide aux devoirs ?

Tout d'abord, l'aide aux devoirs est un service gratuit qui est offert par la communauté de communes de Lacq-Orthez aux enfants du territoire. Aujourd'hui, les communes de l'ex CCL, ainsi que la ville d'Orthez, ont mis en place ce dispositif. Cependant, les communes sont aussi concernées par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires; c'est la raison pour laquelle, les élus ont décidé de surseoir à l'extension de l'aide aux devoirs aux autres communes du territoire pour septembre 2014. La CCLO dispose de 2 années pour s'organiser et harmoniser ses compétences. L'objectif est de donner, à l'ensemble des enfants du nouveau territoire, les mêmes chances de réussite, dès l'école primaire. Les collèges d'Arthez-de-Béarn, d'Artix, de Mourenx, de Monein et la Maison Familiale et Rurale de Mont ont également décidé de mettre en place l'aide aux devoirs.

### En quoi consiste la mission d'un intervenant ?

Elle consiste à prendre en charge les enfants, pendant une heure, dès la sortie des classes, entre 16h et 17h (en fonction des écoles). Les intervenants sont chargés, 2 jours par semaine, de surveiller les enfants, de les aider à faire leurs devoirs, tout en développant leur plaisir d'apprendre et de devenir autonome. Nous essayons, dans la mesure du possible, de leur confier un poste dans une école proche de leur lieu d'habitation.

### Combien d'intervenants la CCLO va-t-elle recruter ?

Le service étant adapté à chaque école, les intervenants et les jours d'intervention varient selon les groupes scolaires et en fonction du nombre d'inscrits. En 2013-2014, nous avons recruté 96 intervenants pour les écoles primaires et 16 intervenants pour les collèges. Nous attendons de connaître le nombre d'inscrits pour déterminer le nombre d'intervenants pour la rentrée 2014. Toutefois, le nombre devrait être équivalent à celui de l'an passé. Le contrat de travail est établi ensuite pour une année scolaire ; la rémunération horaire nette est de 17,50€.

## Quel profil recherchez-vous et comment candidater ?

La CCLO recherche des titulaires d'un BAC+2, étudiants, retraités de l'enseignement, ou autres, pour dispenser cette aide.

Il leur suffit d'envoyer leur CV accompagné d'une lettre de motivation et de la copie de leurs diplômes à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Communauté de communes de Lacq-Orthez  
Service Enfance - Enseignement  
Rond-point des chênes  
64150 MOURENX

Ou d'envoyer un mail à l'adresse : [aideauxdevoirs@cc-lacqorthez.fr](mailto:aideauxdevoirs@cc-lacqorthez.fr)